



Renens
CARREFOUR D'IDÉES

Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 8 mai 2017

Présentation des comptes 2016

Les comptes 2016 enregistrent un excédent de charges de CHF 868'390.90. Bien que déficitaire, le résultat est meilleur qu'envisagé, puisque le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 4.4 millions. La marge d'autofinancement se monte à CHF 8'077'927.16 et a financé 43.13% des investissements net 2016 qui s'élèvent à CHF 18'731'268.21.

Le total des charges de la Commune de Renens pour l'exercice 2016 s'élève à CHF 107.9 millions. Le déficit relatif aux comptes 2016 est nettement moins important que prévu grâce notamment à un suivi attentif des frais de fonctionnement par l'ensemble des Directions de l'administration mais également grâce aux charges moins élevées que budgétisé provenant des différents partenaires (PoOuest, tl, SDIS, STEP, ORPC, ...).

Le total des revenus de la Commune de Renens s'élève à CHF 107.0 millions. L'impôt sur le bénéfice des personnes morales confirme le repli constaté en 2014 et 2015 avec un écart négatif par rapport au budget. Ce repli est aussi à mettre en relation avec la diminution du taux de base des entreprises qui a passé de 9.5% en 2013 à 9.0% pour les années 2014 et 2015 et enfin à 8.5% pour l'année 2016.

La marge d'autofinancement a pu être améliorée cette année grâce notamment au versement d'un dividende extraordinaire du SIE SA. La Municipalité a décidé d'attribuer ce revenu extraordinaire au fonds "D'acquisition de biens immobiliers"

Parmi les principaux investissements, on peut relever l'achat d'une parcelle au Closel, prévu dans le cadre de la politique de développement économique de la Commune (notamment via le bâtiment des Ateliers de Renens), la poursuite des travaux liés à l'agrandissement et à la rénovation du bâtiment du Centre technique communal et les travaux en cours du passage sous-voies à la Rue du Léman.

La Ville de Renens va donc poursuivre son développement pour le bien-être de sa population, avec sa participation et celle de tous les acteurs concernés. Ce développement sera rythmé par sa capacité financière; une marge d'autofinancement positive étant la cible minimale à atteindre.

Renseignements:

Jean-François Clément

Syndic - 079 645 79 77